



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.1

Numéro de la demande : 2021-5677
Demande : Modification des propriétés chimiques du principe actif de qualité technique – Nouvelle source, même titulaire d'homologation
Produit : LALGUARD M52 GR
Numéro d'homologation : 29147
Principe actif (p.a.) : *Metarhizium brunneum* souche F52
Numéro de document de l'ARLA : 3395245

But de la demande

Cette demande visait à modifier la préparation commerciale microbienne LALGUARD M52 GR (anciennement appelée bio-insecticide granulaire Met52) afin d'ajouter un site de formulation supplémentaire et de mettre à jour la classification taxonomique du principe actif.

Caractérisation et évaluation du produit

Les données soumises à l'appui du changement de classification taxonomique du principe actif de *Metarhizium anisopliae* souche F52 à *Metarhizium brunneum* souche F52 sont acceptables. Des données sur l'activité et l'analyse des contaminants microbiens sur un nombre suffisant de lots de la préparation commerciale (PC) produite sur le nouveau site de formulation ont également été soumises et jugées acceptables.

Les métabolites secondaires cytochloasines, dextruxines et swainsonine ont été associés à *M. anisopliae* et ont été évalués au moment de l'homologation initiale. On n'a trouvé aucun métabolite secondaire supplémentaire associé à *M. brunneum* ou on n'en attend aucun à la suite des changements mineurs des méthodes de fabrication utilisées sur le nouveau site.

Bien que la possibilité d'une croissance endophytique et d'une production de métabolites secondaires après l'application dans des conditions de serre ait été évoquée, la PC est homologuée au Canada depuis 2009 avec une extension ultérieure aux cultures alimentaires cultivées en serre. Il n'y a eu aucun rapport d'effets indésirables associés à *M. anisopliae* souche F52 ou à *M. brunneum* souche F52 en raison d'une exposition professionnelle dans un environnement agricole ou en raison de la consommation de cultures traitées.

Évaluation sanitaire, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation environnementale ou sanitaire, ni aucune évaluation de la valeur n'était requise aux fins de cette demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour appuyer le changement de classification taxonomique du principe actif et pour ajouter un site de formulation pour le LALGUARD M52 GR.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3280770	2021, Updated Product Chemistry for TAE-001 Technical Bioinsecticide and Taenure Granular Bioinsecticide, DACO: M2.10.1,M2.10.2,M2.9.2,M2.9.3 CBI
3280772	2021, Leland_Ltr_031414, DACO: M2.14
3280773	2021, Met52 Strain name, DACO: M2.14

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9